

Lévis, samedi, 12 septembre 2020



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATIONS - 20-29

Objet : Consignes en période de pandémie pour l'arrivée/départ de votre enfant et Bulletins d'information du Ministère

Chers parents,

Voici les consignes à respecter en période de pandémie lors de l'arrivée et du départ de votre enfant, et les derniers bulletins du ministère de la Famille.

Pour l'arrivée des enfants :

- Le port du couvre-visage est obligatoire dès votre arrivée (intérieur ou extérieur) au CPE.
- À l'arrivée de votre enfant au CPE, il vous sera interdit de circuler dans l'installation. Nous sommes conscients que le fait qu'un parent puisse entrer lors du départ de son enfant peut vous sembler contradictoire. Cette méthode nous assure qu'un seul parent par jour par famille a accès aux installations.
- Le lavage des mains au gel désinfectant sera obligatoire à votre entrée et à votre départ.
- La personne présente à la table d'accueil vous questionnera verbalement sur l'état général et les symptômes de votre enfant.
- Au moindre doute des symptômes, nous vous invitons à consulter l'outil en ligne :

[Pour l'outil en ligne c'est par ici!](#)

Pour le départ des enfants à compter de lundi le 14 septembre en après-midi :

- Le port du couvre-visage est obligatoire dès votre arrivée (intérieur ou extérieur) au CPE.
- Le lavage des mains au gel désinfectant sera obligatoire à votre entrée et à votre départ.
- Un seul parent par famille pourra circuler dans l'installation afin de venir récupérer son enfant. Nous vous demandons votre collaboration afin de limiter l'accès aux grands-parents ou autres personnes de référence le plus possible.
- Aucun enfant ne fréquentant pas le CPE ne sera admis dans l'installation.
- Seuls les membres du personnel, ainsi que les intervenants autorisés pourront accéder aux locaux des installations. Toute autre personne devra demeurer dans les corridors ou les vestiaires, tout en respectant les consignes de distanciation sociale émises par la Santé publique.
- Nous vous demandons votre collaboration afin de limiter au strict minimum votre temps de présence à l'intérieur des installations.

*PS : Afin de limiter les croisements des parents jour/soir, à l'installation du Jardin d'Étoiles nous demandons à tous les parents qui arrivent pour le départ des enfants de jour **d'entrer par la porte principale et de toujours quitter l'installation par la porte située à l'avant (voisine de la pouponnière).***

Nous vous rappelons qu'il est important de vous référer à l'outil d'évaluation des symptômes au moindre doute sur l'état de santé de votre enfant.

Depuis le 4 septembre dernier, la santé publique, vous demande de garder votre enfant en observation pendant 24h lorsqu'il a uniquement un petit nez qui coule. Suite à la période d'observation, si aucun autre symptôme n'apparaît, votre enfant pourra réintégrer le service de garde éducatif.

Si toutefois d'autres symptômes apparaissent, nous vous demandons de vous référer à l'outil d'évaluation ou de contacter la ligne info-covid : 1-877-644-4545.

Nous vous remercions de votre grande collaboration depuis le début de cette crise sanitaire. Nous comptons toujours sur vous afin de nous aider à faire du milieu de vie

de votre enfant un milieu sécuritaire et nous permettre de respecter toutes les consignes émises par la Santé publique, le Ministère de la Famille, ainsi que la CNESST.

Bulletin d'information du ministère de la Famille du 2 et du 4 septembre

Le ministère de la Famille nous a récemment fait parvenir des nouveaux bulletins d'information.

Merci d'en prendre connaissance :

Bulletin du 2 septembre 2020

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2020/09/bulletin-reseau-2septembre2020.pdf>

Bulletin du 4 septembre 2020

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2020/09/bulletin-reseau-4septembre2020.pdf>

Isabel Soucy et Mélanie Plourde, directrices des installations